

## Réponse à une demande de permission de voirie

Décret no 2005-1676 du 27 décembre 2005 - Arrêté du 26 mars 2007 - Article R 20-47 du code des PC.E.

N° de dossier : 1088648/CAN500695/2504574 /  
Date : 17/09/2025  
Contact : CAMBRAYE Christophe

UI AURA - INEO RCC  
654 CRS DU 3E MILLENAIRE  
BP  
69792 ST PRIEST

**Bénéficiaire (si différent du demandeur)**

### Réponse du gestionnaire de voirie instructeur

Conseil Départemental du Cantal - DRD Agence  
d'Aurillac  
RUE NICEPHORE NIEPCE  
  
15000 AURILLAC

Permission accordée : Conforme à la PI du 17/09/2025  
Date et signature : (Nom et qualité)

Le Chargé de mission Gestion du Domaine Public et Matériel



Philippe BENIT

Le 18/09/2025

(Et selon les dispositions en vigueur localement, par arrêté N° ..... du .....)

**Niveau d'urgence**

Raccordement client : Non

**Localisation des Travaux**

15150 GLENAT - RD33.

Type des travaux	Evaluation en longueur et en nombre			Evaluation du patrimoine		
	Unité	Pose	Dépose	Unité	Pose	Dépose
Canalisation	m. de conduite			m. d'alvéole		
Câble Enterré	m. de conduite			m. de câble		
Artère aérienne sur potelet	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui EDF	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui F.T.	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Armoire de S.R.	unité			m <sup>2</sup>		
Borne pavillonnaire	unité			m <sup>2</sup>		
Cabine téléphonique	unité			m <sup>2</sup>		
Poteau	unité	2	1			
Antenne > 12 m	unité			m <sup>2</sup>		
Pylône > 12 m	unité			m <sup>2</sup>		
Chambre souterraine	unité					
Câble de branchement	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Canalisation autoroute	m. de conduite			m. d'alvéole		
Câble Enterré autoroute	m. de conduite			m. de câble		

**Nature des travaux :** Travaux sur réseau

Commentaires : Dépose 1 appui et pose 2 nouveaux appuis telecom pour reprise réseau

Echéancier :

Date prévue pour le début des travaux : 22/10/2025

Durée prévisible des travaux : 90.0 Jour(s)

Durée : Permission de voirie accordée jusqu'au 01/01/2040

Gestionnaire de voirie : 77856 Conseil Départemental du Cantal

Orange Restricted



**PROPOSITION D'IMPLANTATION**  
**CONSEIL DÉPARTEMENTAL / PAT / DM / SGT D'AURILLAC**

**Intitulé de l'opération: Supports aériens**

**RD n° 33**

**Demande de: CML 15 pour ORANGE**

**Objet de la demande: Travaux pour la fibre**

**Commune(s): GLENAT      Lieu-dit : Les Lades**

Le 18 septembre 2025, nous soussignés

Monsieur Franck Membrado représentant du SGT d'AURILLAC

Monsieur Christophe CAMBRAYE représentant le maître d'ouvrage du réseau

Nous sommes rendus sur les lieux afin d'établir la présente proposition d'implantation des tranchées conformément au tableau ci après et aux plans joints

Signatures

Le représentant du SGT d'AURILLAC

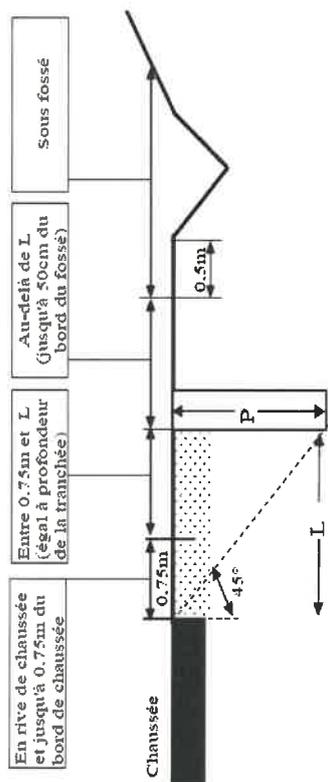
Le représentant du Maître d'Ouvrage

Vu par le Coordonnateur Territorial d'Aurillac

Le Chargé de mission Gestion du Domaine Public et Matériel

Philippe BENIT

N° RD	Catégories et niveaux RD Cat.1 niv 1 Cat.1 niv 2a Cat.1 niv. 2b Cat. 2 Cat 3	Repères Plans joints	Côté de la route D ou G suivant le sens des PR	Technique* TT, TE, FD, F, SA	LONGUEUR SOUS DOMAINE PUBLIC				N° du schéma type applicable (Schémas annexés à la PI)  observations diverses	
					Sous Chaussée	En rive de chaussée et jusqu'à 0,75m du bord de ch.	Entre 0,75m et L égal à profondeur de tranchée	Au-delà de L		Sous fossé
33	Cat 3	Au PR23+492	G	SA				A minimum 2m du bord de la chaussée		PLANTER CS8 REPRENDRE N°203881
		Au PR23+539	G	SA				A minimum 2m du bord de la chaussée		PLANTER CS8



- \* Techniques :
- TT = tranchées traditionnelles
  - TE = tranchées étroites
  - FD = Forage dirigé
  - F = Fonçage
  - SA = Supports aériens

